

Communiqué

Gatineau, 14 octobre 2003 – La Coop Santé Aylmer commencera ses opérations au début de 2004. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le président de la coopérative, Monsieur Jacques Coulombe. Dès le 1^{er} décembre 2003, la Coop Santé Aylmer deviendra officiellement propriétaire de la Clinique Médicale Aylmer-Lucerne, située au 67 rue du Couvent, dans le secteur Aylmer de la ville de Gatineau.

Le projet de coopérative de santé a débuté en mars 2001, alors que des résidents d'Aylmer cherchaient une solution à la pénurie de médecins et à l'accès difficile aux soins de santé dans leur secteur. Après avoir fait l'inventaire des possibilités, une solution semblait particulièrement pertinente : la mise en place d'une coopérative de santé. Celle-ci serait la propriété de ses membres, qui en assureraient collectivement la gestion, de façon démocratique.

Une coopérative au service de ses membres

Le but de la coopérative est de permettre aux citoyennes et citoyens de jouer un rôle et de faire des choix quant aux soins de santé offerts dans leur communauté. «Si les médecins ont choisi de devenir membres de la coopérative, c'est parce qu'ils croient à la formule. La coopérative et ses membres peuvent déjà compter sur l'équivalent de huit médecins à temps plein, en plus de quelques spécialistes et de médecins visiteurs. En leur offrant les meilleures conditions de pratique possibles, on peut espérer maintenir notre effectif de médecins et de professionnels de la santé en place et même en recruter de nouveaux : c'est une autre façon d'assurer un service de qualité à nos membres», soutient Monsieur Coulombe.

La Coop Santé Aylmer projette également faire l'acquisition d'équipement médical moderne, qui contribuera à l'offre de services additionnels à la communauté, ainsi qu'à la mise en place d'une médecine plus complète et plus efficace. «Dans sa première année d'opération, la Coop Santé Aylmer s'engage à améliorer le plateau technique pour le suivi des maladies pulmonaires et des maladies cardiaques», explique Monsieur Coulombe.

Les médecins et les professionnels de la santé, les clients et les organismes du milieu se sont donc regroupés pour trouver des réponses à leurs besoins respectifs. Ainsi, les médecins profiteront de meilleures conditions de pratique et d'un meilleur équipement, tandis que les citoyennes et les citoyens du secteur bénéficieront de plus de services et d'un accès facilité aux services de santé.

Les membres

Pour 50\$, on acquitte la part sociale, qui permet de devenir membre. Comme dans une caisse populaire, le membership est payable à l'adhésion du membre, et remboursable si l'on souhaite

quitter la coopérative : **il n'y a pas de frais annuel.** «Devenir membre de la Coop Santé Aylmer, c'est une façon de prendre part au développement de la coopérative et au bien-être de son milieu. C'est aussi une façon de se montrer solidaire et de contribuer à l'amélioration des services de santé dans la région» explique Jacques Coulombe. La Coop Santé Aylmer est une force représentative du milieu et elle a bien l'intention de représenter ses membres auprès des instances gouvernementales. Le mouvement coopératif est démocratique. En effet, chaque membre a droit à un vote, qui lui permet de s'exprimer en assemblée générale.

La campagne de recrutement des membres débute dès aujourd'hui et culminera en janvier 2004. Dans sa première année, la Coop Santé Aylmer prévoit être en mesure de recruter 3 500 membres additionnels. « Nous sommes confiants que cette formule saura intéresser les citoyennes et les citoyens» poursuit Monsieur Coulombe.

La Coop Santé Aylmer est une initiative de citoyens du secteur Aylmer, qui assurera le maintien de neuf emplois. Il est prévu que des emplois additionnels soient créés au cours des prochaines années, dont de nouveaux postes de médecins, de professionnels de la santé et de personnel de soutien. La Coop Santé Aylmer a bénéficié jusqu'à maintenant de l'aide de l'ancienne ville d'Aylmer, du Programme d'assistance technique en développement économique communautaire (PATDEC), ainsi que du Centre local de développement de Gatineau, lesquels ont contribué au financement des études requises pour la réalisation du projet. La Coop Santé Aylmer a aussi profité du soutien technique de la Coopérative de développement régional (CDR) Outaouais-Laurentides et de l'assistance de la Caisse populaire Desjardins d'Aylmer et du Mouvement Desjardins.

-30-

Source : Claudine Lalonde,
CDR Outaouais-Laurentides
819.643.2884 p.23

Pour information : Pierre Beaudry, 298-1522 ou 684-1234 poste 611